Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée BAT-TH-116,
définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur.

A/ BAT-TH-116 (v. A15.1) : Mise en place d'un système de gestion technique du bâtiment pour un usage chauffage ou un usage chauffage et eau chaude sanitaire.

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) : ……
Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) : ……
Référence de la facture : ……
* Nom du site des travaux ou nom de la copropriété : ……
*Adresse des travaux : ……
Complément d'adresse : ……
*Code postal : ……
*Ville : ……

*Bâtiment tertiaire existant depuis plus de deux ans à la date d'engagement de l'opération : ▫ OUI ▫ NON

*Surface totale chauffée du bâtiment inférieure ou égale à 10 000m² : ▫ OUI ▫ NON

*Secteur d'activité :
▫ Bureaux
▫ Enseignement
▫ Hôtellerie /Restauration
▫ Santé
▫ Commerces
▫ Autres secteurs

*Énergie : ▫ Électricité ▫ Combustible
*Usage du système :
▫ Chauffage seul
▫ Chauffage et eau chaude sanitaire

Le système de gestion technique du bâtiment assure, par un système d'automatisation centralisé, les fonctions de régulation de classe B pour les usages chauffage et, le cas échéant, eau chaude sanitaire au sens de la norme NF EN 15232:2012.

*Surface totale chauffée gérée par le système de gestion technique du bâtiment (m²) : ……

À ne remplir que si les marque et référence du système ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l'opération :
*Marque du système : ……
*Référence du système : ……